

Examen d'admission	<p>Discipline : Gestion financière et économie d'entreprise Date : Lundi 12 juin 2017 Lieu de l'examen : HES-SO Master / Lausanne Nombre de pages : 15 Moyen auxiliaire autorisé : machine à calculer de poche personnelle, non programmable</p>
-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Candidat-e	<p>Nom : Prénom : Date de naissance : Filière et lieu de formation choisis :</p>
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Correcteur-trice	<p>Note obtenue : Remarques sur l'examen : Nom du correcteur : Signature : Date :</p>
-------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	Points Obtenus	Points Maximum
Exercice 1		9
Exercice 2		7
Exercice 3		10
Exercice 4		4
Exercice 5		7
Exercice 6		8
Total		45

REMARQUES IMPORTANTES

- Durée du travail : 90 minutes
- Moyen auxiliaire : 1 calculatrice non programmable
- Aucun document de travail n'est autorisé

Les éléments suivants sont pris en compte pour l'évaluation de votre travail :

- la qualité de la présentation (**pas de crayon gris**)
- la justification précise des réponses
- la présence de tous les calculs justificatifs

Exercice 1 – Clôture des comptes - QCM

HES-SO SA, entreprise spécialisée dans la vente de jeux éducatifs, a été fondée au début janvier 2015.

A la fin de la deuxième année d'activité, soit au **31 décembre 2016**, on vous présente **la balance** des comptes, avant les ajustements :

Balance des comptes au 31.12.2016	Débit	Crédit
Charges de marchandises	380'000.00	24'000.00
Actifs de régularisation	2'400.00	2'400.00
Amortissement et corr. de valeur s/ mat. & mob. (cumul)		36'800.00
Amortissements		
Assurances	10'000	10'000
Banque Raiffeisen c/c		53'047.00
Bénéfice reporté		2'400.00
Caisse	2'460.00	
Capital-actions (3'000 actions nominatives)		300'000.00
Charges d'immeuble	16'800.00	
Ventes de produits		756'100.00
Créances résultant de ventes	24'400.00	
Dettes résultant d'achats de biens		34'000.00
Hypothèques		644'200.00
Dividendes non distribués		3'000.00
Correction de valeurs sur créances clients (provision)		2'000.00
Frais d'administration et autres charges d'exploitation	45'800.00	
Charges financières	13'800.00	
Immeuble locatif (acquis le 1.1.2015)	1'440'000.00	
Matériel & mobilier	99'000.00	
Passifs de régularisation	3'560.00	3'560.00
Pertes sur créances	1'800.00	
Poste	3'987.00	
Produits d'immeuble		66'500.00
Publicité	13'600.00	
Réserve légale issue du bénéfice		15'000.00
Salaires	108'400.00	
Stock de marchandises	24'000.00	
Tantièmes 2015		4'000.00
Autres dettes envers des tiers (Yvan)		233'000.00
Variation de stock		
	2'180'007.00	2'180'007.00

Travail à effectuer :

Au 31.12.2016, sur la base de la balance de la page précédente, journaliser les opérations de clôture ou répondez aux questions 1 à 9. Entourer de manière claire la lettre (a, b, c ou d) correspondant à la bonne réponse. Pour chaque question, une seule réponse est exacte ou indubitablement la meilleure parmi les choix proposés. Toute réponse fausse, réponse multiple ou absence de réponse est sanctionnée par 0 point.

1. L'inventaire du stock de marchandises s'élève à Fr. 30'000.-.

a)

Variation de stock	Stock de marchandises	30'000.-	30'000.-
--------------------	-----------------------	----------	----------

b)

Variation de stock	Stock de marchandises	6'000.-	6'000.-
--------------------	-----------------------	---------	---------

c)

Stock de marchandises	Variation de stock	30'000.-	30'000.-
-----------------------	--------------------	----------	----------

d)

Stock de marchandises	Variation de stock	6'000.-	6'000.-
-----------------------	--------------------	---------	---------

2. Avant la clôture, le comptable a oublié de comptabiliser l'intérêt semestriel en faveur de la Banque Raiffeisen Fr. 1'522.-. Comptabiliser le paiement de cet intérêt semestriel.

a)

Banque Raiffeisen	Produits financiers	1'522.-	1'522.-
-------------------	---------------------	---------	---------

b)

Charges financières	Banque Raiffeisen	2'341.55	2'341.55
---------------------	-------------------	----------	----------

c)

Charges financières	Banque Raiffeisen	1'522.-	1'522.-
---------------------	-------------------	---------	---------

d)

Banque Raiffeisen		1'522.-	
	Produits financiers		2'341.55
IA à récupérer		819.55	

3. L'immeuble est amorti de manière directe et constante au taux de 4%. A quel montant s'élève l'amortissement au 31.12.2016 ?

- a) 57'600.-
- b) 60'000.-
- c) 62'608.70
- d) Aucune des réponses a, b, ou c n'est correcte.

4. La matériel et mobilier est amorti de manière indirecte et décroissante au taux de 25 %.

a)

Amort. & correction de valeur sur mat.&mob. (cumul)	Matériel et mobilier	15'550.-	15'550.-
-----------------------------------------------------	----------------------	----------	----------

b)

Amortissement	Amort. & correction de valeur sur mat.&mob. (cumul)	24'750.-	24'750.-
---------------	-----------------------------------------------------	----------	----------

c)

Amortissement	Amort. & correction de valeur sur mat.&mob. (cumul)	15'550.-	15'550.-
---------------	-----------------------------------------------------	----------	----------

d)

Amortissement	Matériel et mobilier	24'750.-	24'750.-
---------------	----------------------	----------	----------

5. Au 31.12.2016, quel est le montant des intérêts courus sur la dette hypothécaire, taux d'intérêt 4,25 %, échéance 30 juin ?

- a) 13'689.25
- b) 14'494.50
- c) 27'378.50
- d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte.

6. Enregistrer les intérêts courus sur la dette envers Yvan, taux d'intérêt 5 %, échéance 31 août (le résultat est arrondi à 5 centimes)

a)

Charges financières	Charges payées d'avance	7'766.65	7'766.65
---------------------	-------------------------	----------	----------

b)

Produits à recevoir	Produits financiers	3'883.35	3'883.35
---------------------	---------------------	----------	----------

c)

Charges financières	Charges à payer	7'766.65	7'766.65
---------------------	-----------------	----------	----------

d)

Charges financières	Charges à payer	3'883.35	3'883.35
---------------------	-----------------	----------	----------

7. Le locataire Marco paiera en janvier 2017 la somme de Fr. 5'200.- pour son loyer de décembre 2016 et janvier 2017.

a)

Produits à recevoir	Produits immeuble	2'600.-	2'600.-
---------------------	-------------------	---------	---------

b)

Produits à recevoir	Produits immeuble	5'200.-	5'200.-
---------------------	-------------------	---------	---------

c)

Produits immeuble	Produits reçus d'avance	2'600.-	2'600.-
-------------------	-------------------------	---------	---------

d)

Loyer	Produits immeuble	5'200.-	5'200.-
-------	-------------------	---------	---------

8. La prime annuelle de Fr. 1'500.- d'assurance-vol couvrant les risques liés au stock de marchandises est valable jusqu'au 31 mars 2017.

a)

Assurances	Charges à payer	375.-	375.-
------------	-----------------	-------	-------

b)

Charges payées d'avance	Assurances	1125.-	1125.-
-------------------------	------------	--------	--------

c)

Assurances	Banque	1125.-	1125.-
------------	--------	--------	--------

d)

Charges payées d'avance	Assurances	375.-	375.-
-------------------------	------------	-------	-------

9. La correction de valeur sur créances clients (provision) doit s'élever à 5% du montant des créances résultant de ventes.

a)

Pertes sur créances	Correction de valeur sur créances clients	1220.-	1220.-
---------------------	-------------------------------------------	--------	--------

b)

Correction de valeur sur créances clients	Créances clients	780.-	780.-
-------------------------------------------	------------------	-------	-------

c)

Correction de valeurs sur créances clients	Pertes sur créances	780.-	780.-
--------------------------------------------	---------------------	-------	-------

d)

Correction de valeurs sur créances clients	Pertes sur créances	1220.-	1220.-
--------------------------------------------	---------------------	--------	--------

Exercice 2 : Augmentation du capital et opérations sur titres

Le 15 juin 2016, l'assemblée générale de Bobbie SA décide d'augmenter le capital-actions par l'émission de 450 actions nouvelles de CHF 250.- de nominal unitaire. Ces nouvelles actions sont mises en vente au cours de CHF 275.-. Les frais d'émission se montent à 4'000.- et sont réglés par virement bancaire.

1) Comptabiliser la souscription des nouvelles actions. (2 pts)

COMPTES		LIBELLES / calculs justificatifs	MONTANTS	
A DEBITER	A CREDITER		AU DEBIT	AU CREDIT

2) Quel est le montant versé à la réserve légale à l'issue de cette augmentation de capital-actions ? Justifiez votre réponse. (1pt)

- 3) Le 15 juin 2016, un investisseur achète 27 nouvelles actions de Bobbie SA (selon point 1) ainsi que 12 obligations de la Confédération d'une valeur nominale de CHF 5'000.- chacune (échéance 15 juillet, taux d'intérêt 0.5%, cours 99%). Les frais bancaires totaux s'élèvent à CHF 174.-. A combien s'élève le montant total de la transaction sur titres comprenant l'achat des actions et des obligations ? Justifiez votre réponse. (3pts)

- 4) Le 15 juillet 2016, l'investisseur reçoit les intérêts sur les obligations de la Confédération achetées le mois précédent (selon point 3). A combien s'élève les intérêts nets perçus le 15.7.2016 ? (1pt)

EXERCICE 4 - Les prix

L'entreprise « Vivo SA », basée à Lausanne, importe de France 4'250 produits ménagers. Les produits ménagers sont livrés en Suisse au prix d'achat net de 25 euros la pièce. Pour un lot de 4'250 produits, les frais d'achat (transport et taxes diverses) se montent à CHF 2'800.-.

Selon les données ci-dessus, quel est le montant de la marge brute totale réalisée par « Vivo SA » si elle a vendu les 4'250 produits au prix de vente brut unitaire de CHF 45.- tout en accordant un rabais de 2% ?

Les cours de change pour l'euro au moment de l'achat sont
1.04 (cours achat) / 1.10 (cours vente)

4 points

Exercice 5 – Questions diverses

Entourer de manière claire la lettre (a, b, c ou d) correspondant à la bonne réponse. Pour chaque question, une seule réponse est exacte ou indubitablement la meilleure parmi les choix proposés. Toute réponse fautive, réponse multiple ou absence de réponse est sanctionnée par 0 point.

1. Que sont des tantièmes versés par une société anonyme ?
 - a) C'est une part du bénéfice versée aux actionnaires
 - b) C'est une part du bénéfice versée aux administrateurs
 - c) C'est un bonus versé aux collaborateurs
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte

2. Quelle est la nature du compte « dividendes nets » avant leur versement aux actionnaires ?
 - a) C'est un compte d'actifs circulants
 - b) C'est un compte de charges
 - c) C'est un compte de capitaux propres
 - d) C'est un compte de capitaux étrangers à court terme

3. Quelle est la nature du compte « impôt anticipé à récupérer » ?
 - a) C'est un compte de produits
 - b) C'est un compte de capitaux étrangers à court terme
 - c) C'est un compte de charges
 - d) C'est un compte d'actifs circulants

4. Quelle est la différence entre un amortissement constant et un amortissement dégressif ?
 - a) L'amortissement dégressif est calculé sur la valeur résiduelle de l'actif immobilisé
 - b) L'actif immobilisé est amorti chaque année d'un montant identique avec un amortissement dégressif
 - c) L'actif immobilisé est amorti de manière indirecte avec un amortissement dégressif
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte

5. Une entreprise commercialise des accessoires de mode au prix moyen unitaire de CHF 90.- . Elle achète les accessoires auprès d'un créateur suisse au prix moyen de CHF 50.- . Compte tenu des charges fixes qui s'élèvent à CHF 15'000.- par mois quel chiffre d'affaires mensuel l'entreprise doit-elle réaliser pour atteindre le point mort (seuil de rentabilité)?
- a) CHF 15'000.-
 - b) CHF 27'000.-
 - c) CHF 33'750.-
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte
6. A partir de quel montant une entreprise est-elle soumise à la TVA ?
- a) A partir d'un capital de CHF 100'000.-
 - b) A partir d'un chiffre d'affaires de CHF 100'000.-
 - c) A partir d'un bénéfice de CHF 100'000.-
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte
7. La TVA est un impôt fédéral indirect. Qui supporte la charge fiscale de cet impôt ?
- a) Le consommateur final
 - b) Les entreprises
 - c) L'Etat
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte

Exercice 6 – Nature des comptes - Bilan

A l'aide la liste des comptes de l'entreprise Univor SA ci-dessous, dressez le bilan au 31.12.2016 en respectant les rubriques de classification (sans montant).

COMPTES

Achat de marchandises
Actifs de régularisation (transitoires)
Amortissements
Amortissements et corrections de la valeur sur Installations techniques (cumul)
Assurances
Banque (solde en faveur de Univor SA)
Brevets
Capital-actions
Charges hors exploitation
Charges de personnel
Correction de valeur sur créances résultant de ventes (provision)
Créances envers des personnes proches
Créances résultant de ventes
Dettes à court terme envers des personnes proches
Dettes à long terme portant intérêts
Dettes résultant d'achats
Frais administratifs
Frais des locaux
Impôts
Installations techniques
Matériel et mobilier
Matériel informatique
Participations
Passifs de régularisation (transitoires)
Pertes sur créances résultant de ventes
Stock de marchandises
Variation de stock

